



Rabat, le 07 février 2025

CIRCULAIRE N° 6635/232

Objet : Classement dans le tarif du droit d'importation d'un matériel dénommé "Robinet d'Incendie Armé RIA"

Réf. : Article 45 ter du Code des Douanes et Impôts Indirects.

La question a été posée de connaître le classement dans le tarif du droit d'importation d'un matériel dénommé "Robinet d'Incendie Armé RIA".

Description et utilisation :

Il s'agit de Robinet d'Incendie Armé composé d'un tuyau semi rigide d'une longueur de 20 à 30 mètres enroulé autour d'un dévidoir en acier inoxydable, muni d'une lance eau avec manomètre intégré. La base du tuyau est raccordée à une vanne d'arrêt/entrée d'eau.

L'ensemble est logé dans une armoire métallique équipée d'une porte en verre ou en plexiglass.

Ledit Robinet est utilisé dans les systèmes de lutte contre l'incendie de premier secours en permettant l'accès immédiat à l'eau.

**Classement :**

De par sa composition et son utilisation, le matériel dénommé " Robinet d'Incendie Armé RIA" est classé, par application des RGI 1, 3b) et 6, comme suit :

- n° 8481.80.90.81 : s'il est en bronze ou en laiton dont les diamètres intérieurs d'entrée et de sortie n'excédant pas 50mm, ou
- n° 8481.80.90.89 : si autrement présenté.

Toute difficulté d'application sera portée à la connaissance de l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.

**SGIA/Diffusion/07-02-25/17h00**

www.douane.gov.ma

شارع النخيل، حي الرياض - الرباط - المغرب • الهاتف: +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • الرقم الاقتصادي: 080100 7000
 الفاكس: +212 537 71 78 15/14

Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000
 Fax : +212 537 71 78 14/15